

Québec, le 19 octobre 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1er étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 16 septembre dernier, la députée de Marie-Victorin déposait à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par 373 personnes demandant au gouvernement du Québec la mise en place de différentes mesures pour la lutte contre le racisme et la discrimination. La lutte contre le racisme et la discrimination concerne et doit mobiliser l'attention de l'ensemble de la population québécoise. Je tiens à saluer l'engagement des signataires de la pétition tout autant que le vôtre à cet égard.

Comme vous le savez, un groupe d'action contre le racisme (GACR) a été mis en place en juin 2020 à la demande du premier ministre. Le mandat confié au GACR consiste à proposer des mesures et des actions que le gouvernement pourrait mettre en œuvre rapidement afin de s'attaquer concrètement au problème du racisme. Plusieurs rencontres avec des experts et des organismes actifs dans la lutte contre le racisme se sont tenues depuis le début de l'été et se poursuivront pour quelques semaines encore.

Les préoccupations énoncées dans la pétition déposée en ce qui a trait à l'apprentissage par les élèves québécois de la tolérance et de l'ouverture sont partagées, comme en font foi les visées et les contenus des programmes d'études, notamment *Éthique et culture religieuse* et *Histoire*.

Le programme d'études *Éthique et culture religieuse*, qui est enseigné au primaire et au secondaire, vise à promouvoir un meilleur vivre ensemble par la pratique du dialogue. Le processus de consultation pour la révision du programme est toujours en cours. Son objectif est d'établir de nouveaux thèmes qui pourront enrichir le contenu de formation. Mentionnons par ailleurs qu'un bilan du programme d'études actuel est en cours de réalisation afin de confirmer l'actualité de ses visées.

En histoire, tout au long des parcours primaire et secondaire, les élèves s'attardent aux perspectives des différents groupes qui composent la société québécoise et ceux d'autres sociétés, notamment, dans le cadre de l'étude de la reconnaissance des libertés et des droits, des parcours historiques singuliers des nations autochtones et des minorités culturelles et

religieuses, représentés dans l'ensemble des réalités sociales, de l'immigration et d'un ensemble de manifestations socioculturelles.

Sachez que l'ensemble des groupes et plusieurs acteurs socioculturels sont régulièrement consultés dans le cadre de travaux relatifs au curriculum, comme ce fut le cas dans la préparation du programme d'études *Histoire du Québec et du Canada* et, plus récemment, dans le cadre de la démarche de consultation pour la révision du programme d'études *Éthique et culture religieuse*. D'ailleurs, le 30 septembre dernier s'est tenue une journée de consultation des partenaires autochtones en regard à la révision du programme d'études *Éthique et culture religieuse*.

Dès son arrivée en poste, notre collègue la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique s'est attaqué à la problématique des interpellations aléatoires en demandant aux instances policières du ministère de reprendre les travaux laissés en plan par les gouvernements précédents pendant plus d'une décennie. Le 20 août dernier, son ministère intégrait au *Guide des pratiques policières* une pratique portant sur l'interpellation policière. En s'appuyant sur cette dernière, les corps de police québécois pourront adopter des directives qui en reflètent les orientations tout en respectant leur réalité locale.

De plus, madame Marie-Eve Bordeleau, première commissaire aux Affaires autochtones de Montréal, a été nommée membre du conseil d'administration de l'École nationale de police du Québec. Son expertise permettra d'assurer une vigie constante de la mise en œuvre des formations policières toujours mieux orientées vers le respect des valeurs culturelles et communautaires qui caractérise la société québécoise.

Enfin, le gouvernement s'assure que les organismes chargés d'assurer l'application des mécanismes légaux en matière de déontologie policière aient les ressources nécessaires pour agir. Notre collègue rencontre annuellement les dirigeants du Commissaire et du Comité de déontologie. Ils sont mobilisés sur les enjeux des interventions policières auprès des Autochtones et des membres des communautés culturelles.

N'oublions pas non plus le lancement des activités du comité consultatif sur la réalité policière dont le rapport sera déposé à la vice-première ministre au printemps 2021 et dont l'un des aspects du mandat traite justement de toute la question du profilage racial et social.

Veillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink, reading "Jean-François Rife".